



HAL
open science

**Karim Hammou et Marie Sonnette-Manouguian (dir.),
40 ans de musiques hip-hop en France, Paris, Ministère
de la Culture / Presses de la Fondation nationale des
sciences politiques, 2022.**

Catherine Rudent

► **To cite this version:**

Catherine Rudent. Karim Hammou et Marie Sonnette-Manouguian (dir.), 40 ans de musiques hip-hop en France, Paris, Ministère de la Culture / Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2022.. Transposition. Musique et sciences sociales, 2023, 11, 10.4000/transposition.8699 . hal-03966643

HAL Id: hal-03966643

<https://hal.science/hal-03966643v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License



Transposition

Musique et Sciences Sociales

11 | 2023

Socialisations musicales

Karim Hammou, Marie Sonnette-Manouguian (dirs.), *40 ans de musiques hip-hop en France*

Paris, Ministère de la Culture/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2022

Catherine Rudent



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/transposition/8699>

DOI : [10.4000/transposition.8699](https://doi.org/10.4000/transposition.8699)

ISSN : 2110-6134

Éditeur

CRAL - Centre de recherche sur les arts et le langage

Référence électronique

Catherine Rudent, « Karim Hammou, Marie Sonnette-Manouguian (dirs.), *40 ans de musiques hip-hop en France* », *Transposition* [En ligne], 11 | 2023, mis en ligne le 07 novembre 2023, consulté le 11 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/transposition/8699> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/transposition.8699>

Ce document a été généré automatiquement le 11 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Karim Hammou, Marie Sonnette-Manouguian (dirs.), *40 ans de musiques hip-hop en France*

Paris, Ministère de la Culture/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2022

Catherine Rudent

RÉFÉRENCE

Karim Hammou, Marie Sonnette-Manouguian (dirs.), *40 ans de musiques hip-hop en France*, Paris, Ministère de la Culture/Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2022, 211 p.

- 1 Cet ouvrage collectif intervient à l'issue d'une série, déjà longue, de publications reconnues dans le domaine du rap français, par Karim Hammou. Auteur d'*Une histoire du rap en France* en 2012¹ et de très nombreux articles sur ce sujet, il a aussi codirigé récemment avec Emmanuelle Carinos *Perspectives esthétiques sur les musiques hip-hop*². Marie Sonnette-Manouguian, pour sa part, est entrée dans le champ par sa thèse en 2013³. Elle a dirigé dernièrement avec Séverin Guillard, un dossier sur la légitimité et l'authenticité des musiques hip-hop⁴ dans la revue *Volume !*. La constellation informelle autour de ces trois sorties récentes compte des spécialistes de rap comme Alice Aterianus-Owanga, Anna Cuomo, Maxence Déon, Bettina Ghio, Jean-Marie Jacono, Marine Kneubühler, Olivier Migliore, Stéphanie Molinero – sans parler de celles et ceux qui publient sur le rap parmi d'autres objets d'investigation. Plusieurs ont contribué à *40 ans de musiques hip-hop en France*, qui constitue une synthèse de leurs apports sur ce sujet et le résultat d'un compagnonnage intellectuel et professionnel durable, au cœur des forces vives de la recherche actuelle en français sur le rap.
- 2 Construit et écrit par des experts, l'ouvrage offre un bilan des musiques hip-hop en France mais aussi de la bibliographie existante, des recherches récentes aux références

devenues classiques – Christian Béthune, Dietmar Elflein, Anne-Marie Green et Raphaël Desverité, Anthony Pecqueux, Christophe Rubin, Roberta Shapiro ainsi qu’aux auteurs anglophones reconnus.

- 3 Il s’appuie avec rigueur et en détail sur l’évolution des chiffres des *Pratiques culturelles des Français*⁵, exploités sur les trois dernières dates, 1997, 2008 et la plus récente, en 2018. C’est l’un des avantages de la collaboration avec le Daps-doc du ministère de la Culture et du lien avec Stéphanie Molinero, elle-même autrice en 2009 de l’important *Les Publics du rap*⁶. Une autre série de données obtenue auprès du Daps-doc par les deux codirecteurs concerne des chiffres de consommation musicale récents collectés par GfK : ils étayaient les analyses socio-économiques du chapitre III. Enfin une base de données inédite très ample (presque 1 500 artistes ou groupes, des années 1990 à 2019), créée par Karim Hammou et Marie Sonnette-Manouguian en équipe, sert de socle aux analyses de l’introduction et du dernier chapitre, autour des processus de légitimation.
- 4 Sur cette assise particulièrement solide, le découpage en chapitres est à la fois disciplinaire et conceptuel. Le premier, coécrit par le musicologue Maxence Déon et la sociologue Emmanuelle Carinos, traite de l’esthétique du son, de la voix et des textes hip-hop : quel type d’utilisation de samples par les *beatmakers* fait qu’une musique « sonne hip-hop » malgré une pluralité de « styles hip-hop » ; comment s’y développent une poétique et une vocalité spécifiques, au-delà même du rap, avec par exemple les *backs*, les *ad-libs*, ou encore l’auto-tune depuis une quinzaine d’années. Le deuxième chapitre, sur les « espaces du hip-hop », offre une entrée géographique, par Séverin Guillard, et anthropologique, par Alice Aterianus-Owanga. Conjuguant la notion d’espace avec celles de territoires et d’identité, à une triple échelle – la ville, la nation, le monde –, démontrant le rôle variable des « centres » et des « périphéries », il est riche de comparaisons entre France, États-Unis, Gabon, Sénégal et Suisse : cette dernière est abordée dans un excellent encart de Marine Kneubühler qui déstabilise très efficacement les représentations courantes sur l’extension géographique du genre. Le troisième chapitre, socio-économique, est coécrit par les deux éditeurs scientifiques, Karim Hammou et Marie Sonnette-Manouguian. La catégorie « musiques urbaines » y est étudiée comme « catégorie de perception du marché musical » (p. 91). Les deux mêmes auteurs signent le sixième et dernier chapitre, centré sur les concepts de légitimation, institutionnalisation et patrimonialisation. Il succède aux chapitres IV et V : écrit par Stéphanie Molinero et Karim Hammou, le chapitre IV est une étude extrêmement approfondie des évolutions des publics du rap en France, précise et rigoureuse, appuyée sur des données longitudinales – de 1997 à 2018 – et enracinée dans le travail antérieur très fouillé de Molinero en 2009. Aussi passionnant que le précédent par son ampleur et sa clarté, le cinquième chapitre, dû à Alice Aterianus-Owanga et Marie Sonnette-Manouguian, analyse les utilisations et positionnements politiques du rap dans divers contextes nationaux – France, Tunisie, Sénégal, Burkina-Faso –, de manière extrêmement éclairante, en montrant ce qui y relève de postures musicales générales et ce qui y revient au rap dans sa singularité. Un des atouts de l’ouvrage est donc son interdisciplinarité, même si la sociologie reste son angle principal.
- 5 Autre qualité, il énonce en formules percutantes et récurrentes au fil des chapitres quelques idées clés : le rap est aujourd’hui « doublement populaire » – idée de Molinero et Hammou en 2020⁷ – puisque son écoute est « plus répandue que jamais dans la population métropolitaine et ancrée de façon privilégiée dans les milieux populaires »

(p. 122). Les artistes doivent y suivre les règles d'une « économie de l'attention », expression reprise de Kessous, Mellet et Zouinar⁸ et appliquée ici aux rappers : « les médias à scandales (sur Internet ou non), puis les réseaux sociaux numériques font de la capacité à se démarquer l'enjeu central d'une économie de l'attention qui domine de plus en plus les industries de contenu dans les années 2010 » (p. 98). De même, la graphie récurrente « processus d'(il)légitimation » – rappel d'un article récent des deux codirecteurs⁹ – nous rappelle avec insistance dans l'ensemble de l'ouvrage combien la place culturelle du rap est en tension depuis le début du genre en France et encore de nos jours. Autre formulation marquante, découlant d'*Une histoire du rap en France*¹⁰, et traduite d'un titre de Graham Huggan¹¹ : celle de « marketing de la marge ». Elle résume les stratégies culturelles et économiques des musiciens et des intermédiaires hip-hop à la fin des années 1990, où « l'assignation du rap au minoritaire demeure » avec des « rhétoriques commerciales qui mettent en scène la marginalité » et un « travail de mise à distance ostensible du genre rap » par ses rivaux¹², qui transforment son « association à des minorités non blanches » en « argument de vente » (p. 85). Le rap sort de cette position à partir du début des années 2000 et de la crise de l'industrie du disque, par un double mouvement. Celui de l'extension marchande vers le grand public sous le parapluie terminologique des « musiques urbaines », puis celui du contournement par les artistes des « acteurs dominants de l'industrie du disque », grâce aux « nouveaux moyens numériques de promotion, de diffusion puis de distribution » à partir de 2010 environ (p. 86). Cet ensemble de trouvailles verbales et leur retour à des endroits judicieux, transversalement aux chapitres du texte, structure le propos avec justesse et efficacité.

- 6 L'ouvrage a aussi le mérite d'offrir une réflexion très importante, centrale puisqu'elle se présente dès son titre, sur la catégorisation des « musiques hip-hop » et des « musiques urbaines ». Cette dernière dénomination n'est ainsi pas disqualifiée mais reconstruite dans ses significations industrielles, marchandes et politiques. De plus, penser une catégorie « musiques hip-hop » permet l'intégration bienvenue du RnB au champ musical considéré et donne occasion de souligner la triple disqualification attachée à cette étiquette, comme genre populaire, commercial et féminin (ce dernier attribut étant partiellement illusoire).
- 7 Une autre particularité très positive est qu'il aborde le rap et les musiques hip-hop de manière multipolaire ; échappant au seul cadre français, on y évoque les contextes africains (Gabon, Sénégal, Cameroun, Burkina-Faso, Tunisie) ou autres (Brésil, Suisse), ce qui ajoute à l'ampleur du point de vue. Cela se fait soit par des encarts creusant l'analyse de certains exemples (sur le Cameroun par Nicanor Tatchim, sur la Tunisie par Stefano Barone...), soit par des chapitres qui mettent en regard différents contextes s'éclairant mutuellement : c'est le cas des deux chapitres coécrits par Alice Aterianus-Owanga, « Les espaces des musiques hip-hop » avec Séverin Guillard et « Rap et mouvements sociaux » avec Marie Sonnette-Manouguian.
- 8 La lecture de *40 ans de musiques hip-hop en France* pourrait être complétée par des entrées musicales plus généreuses, sur le *flow*, par exemple : cette ligne de réflexion est déjà très travaillée dans des travaux anglophones (Benjamin Duinker, Alicia Woods, Robert Komaniecki, Mitchell Ohriner, Kyle Adams, Oliver Kautny...) ainsi qu'en France et en français (Olivier Migliore, Idir Mahiou...), comme le prouvent une récente bibliographie bilingue sur ce sujet¹³ et le prochain colloque « Musicaliser la langue »¹⁴, son programme nourri et l'abondante bibliographie qui accompagne l'appel¹⁵. Le

chapitre I peut laisser les lecteurs sur leur faim, malgré la justesse des propos des deux coauteurs. Leur synthèse en effet aborde bien les points essentiels qui font la valeur de leurs travaux, mais une esthétique musicale et poétique du hip-hop ne peut être que drastiquement résumée en un seul chapitre et l'éventuelle spécificité esthétique du rap – ou des raps, ou des musiques hip-hop – en France ne peut pas être dégagée à cette échelle. On ne peut que se réjouir, néanmoins, qu'une place de choix (le premier chapitre) soit faite à ces aspects. Les lecteurs souhaiteront peut-être aussi considérer davantage le rapport complexe entre contexte français et contexte états-unien, les jeux d'influence dissymétriques qui se nouent entre eux et la manière dont les configurations françaises héritent, déforment, peut-être recréent les pratiques et les esthétiques hip-hop venues d'outre-Atlantique. Cela ouvrirait, entre autres, la possibilité d'éclairer la cohésion esthétique et culturelle du RnB à travers les décennies, depuis le *jump blues* des années 1940 jusqu'au *contemporary RnB* évoqué dans *40 ans de musiques hip-hop en France* ; même si, comme pour tous les genres musicaux, l'étiquette est aussi un biais à finalités stratégiques (économiques, sociales, culturelles) apposé sur une réalité multiforme.

- 9 Ces deux remarques ne diminuent en rien les qualités, et même la nécessité, de cette publication. Elle est à considérer comme une synthèse remarquablement dense, cohérente, lisible et efficace. Elle remplit pleinement son rôle de carrefour de connaissances, d'entrée lucide dans la bibliographie et d'analyses rigoureuses, innovantes et éclairantes bénéficiant de l'expertise reconnue de ses auteurs.

NOTES

1. HAMMOU Karim, *Une histoire du rap en France*, Paris, La Découverte, 2012.
2. CARINOS Emmanuelle et HAMMOU Karim (dir.), *Perspectives esthétiques sur les musiques hip-hop*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2020.
3. SONNETTE Marie, *Des manières critiques de faire du rap : pratiques artistiques, pratiques politiques. Contribution à une sociologie de l'engagement des artistes*, thèse de sociologie, Université Sorbonne Nouvelle, 2013.
4. GUILLARD Séverin et SONNETTE Marie (dir.), dossier « Le monde ou rien ? Légitimité et authenticité dans les musiques hip-hop », *Volume !*, vol. 17, n° 2, 2020. Cette revue avait déjà traité des « sonorités du hip-hop » dans un dossier de 2004 : GUIBERT Gérôme et PARENT Emmanuel (dir.), dossier « Sonorités hip-hop : logiques globales et hexagonales », *Volume !*, vol. 3, n° 2, 2004.
5. MINISTÈRE DE LA CULTURE, *L'enquête pratiques culturelles*, <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/L-enquete-pratiques-culturelles>, consulté le 5 novembre 2022.
6. MOLINERO Stéphanie, *Les publics du rap : enquête sociologique*, Paris, L'Harmattan, 2009.
7. HAMMOU Karim et MOLINERO Stéphanie, « Plus populaire que jamais ? Réception et illégitimation culturelle du rap en France (1997-2008) », GIRON-PANEL Caroline, YON Jean-

Claude et SERRE Solveig (dir.), *Les publics des scènes musicales en France (XVIII^e-XXI^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, 2020, p. 125-144.

8. KESSOUS Emmanuel, MELLET Kevin et ZOUINAR Moustafa, « L'économie de l'attention : entre protection des ressources cognitives et extraction de la valeur », *Sociologie du travail*, vol. 52, n° 3, 2010, p. 359-373.

9. HAMMOU Karim et SONNETTE Marie, « Mesurer les processus d'(il)légitimation des musiques hip-hop en France. Méthodologie et premiers résultats d'une recherche en cours sur la période 1990-2019 », *Volume !*, vol. 17, n° 2, 2020, p. 99-127.

10. HAMMOU Karim, *Une histoire*, p. 194-207.

11. HUGGAN Graham, *The Postcolonial Exotic: Marketing the Margins*, Londres, Routledge, 2001.

12. HAMMOU Karim, *Une histoire*, p. 206.

13. BAUCHE Amine, PHANEUF-JOLICOEUR Xavier et YAHYAOUI Sarah, « Bibliographie », *Analyses*, vol. 16, n° 2, 2022, p. 177-220. <https://doi.org/10.7202/1090846ar>.

14. COSTE Marion, JENNI Hector et VETTORATO Cyril, « Musicaliser la langue : le flow et la voix dans le rap », CERILAC, Université Paris Cité (Grands Moulins), 18-19 novembre 2022.

15. <https://www.fabula.org/actualites/107206/colloque-international--musicaliser-la-langue--le-flow-et.html>, consulté le 5 novembre 2022.

AUTEURS

CATHERINE RUDENT

Agrégée de l'Université en 1993 et docteure en musicologie en 2000, Catherine Rudent est depuis 2001 maître de conférences à l'UFR de musique et musicologie de Paris IV. Elle est depuis 2010 habilitée à diriger des recherches sur « L'analyse musicale des chansons populaires phonographiques ». Ses recherches portent actuellement sur les styles vocaux des musiques populaires phonographiques du deuxième xx^e siècle, sur les hybridations stylistiques qui caractérisent les musiques populaires phonographiques françaises et sur le rôle que jouent les représentations sociales dans ces faits stylistiques. Catherine Rudent est membre fondateur de l'IASPM branche francophone d'Europe (The International Association for the Study of Popular Music), où elle a initié et co-organise le Prix jeune chercheur (<http://iaspmfrancophone.online.fr/PrixJeuneChercheur/>). Elle dirige depuis 2011 la collection « Musiques populaires actuelles/amplifiées » chez Aedam Musicae.